

DEVENIR OFFICIEL : Utiliser la molette de la souris pour faire défiler la page.

REJOINDRE L'AS.C.O :

Une autre manière de vivre sa passion pour le Sport automobile et participer à l'encadrement des épreuves

Le sport automobile, sous toutes ses déclinaisons, nécessite un encadrement humain chargé d'appliquer une réglementation sportive et technique édictée par la F.F.S.A. (Fédération Française du Sport Automobile).

Basé sur le bénévolat, celui-ci offre l'opportunité de devenir acteur de la course, sans pour autant coiffer un casque ou occuper le baquet d'une auto. A l'instar des licenciés pratiquants, les officiels ont eux aussi leur hiérarchie et interviennent à différents niveaux en fonction de leurs affinités à certains postes, de leur compétence et de leur expérience.



COMMISSAIRE « C » (ENCOC)

- Attentif à la course, il communique avec les pilotes au moyen de drapeaux et/ou de feux lumineux. Il se tient prêt à intervenir en cas d'incident pour assurer la sécurité des pilotes et des spectateurs. Le commissaire prouve que bénévolat peut rimer avec professionnalisme.
- Comment devenir commissaire de course ? : En suivant une formation gratuite d'une journée organisée en générale un samedi, entre novembre et janvier. Cette rencontre sera suivie en fin de journée, d'un contrôle de connaissances qui validera, si réussite, l'obtention de la licence « Nationale Commissaire C »

Condition de délivrance : Être âgé de 16 ans minimum

Si mineur, autorisation parentale obligatoire

Avoir suivi la formation de « Commissaire C »

Participer à un séminaire « Obligatoire » tous les 3 ans

- La délivrance de cette licence vous permettra d'officier sur toutes les épreuves auto circuit, route ou karting se déroulant sur le territoire nationale.

COMMISSAIRE « B » (EICOB)

- L'obtention de la licence « Nationale Commissaire C » vous permet, si vous le souhaitez, de vous présenter dès l'année suivante (hors mineur) à une des sessions d'examen « Internationale Commissaire B »
Comme son nom l'indique, cette licence vous permet d'officier à l'étranger, mais également d'occuper dans certains cas des fonctions d'Adjoint Chef de poste sur circuit.

Condition de délivrance : Être âgé de 18 ans

Avoir participé à un examen « Internationale Commissaire B »

Participer à un séminaire « Obligatoire » tous les 3 ans

- La délivrance de cette licence vous permettra d'officier sur toutes les épreuves auto circuit, route ou karting

COMMISSAIRE « A » - CHEF DE POSTE (EICOACPR / EICOACPC)

- Titulaire de la licence de « Commissaire B » depuis 2 ans minimum, vous souhaitez prendre en charge des fonctions de management, diriger un poste ou une équipe, vous pouvez évoluer vers la licence de Commissaire A - Chef de Poste
La licence vous autorise également toutes participations à des épreuves se déroulant à l'étranger.
- Comment devenir Commissaire « A » - Chef de Poste : Se déclarer officiellement en début d'année candidat à l'examen correspondant

NB : En Ligue Bretagne/Pays de la Loire, à titre expérimental, une formation vient d'être mise en place afin d'informer et préparer les futurs candidats à l'examen de Chef de Poste à leur fonction.

NB : A l'issue de cette formation, il sera obligatoire de choisir la discipline dans laquelle vous souhaitez vous spécialiser
- Route (EICOACPR)

- Circuit (EICOACPC)

Afin de pouvoir acquérir de l'expérience vous devrez participer à un minimum de 6 épreuves dans la discipline souhaitée, avant de pouvoir vous présenter à l'examen se déroulant en fin d'année

Conditions de délivrance : Être âgé de 18 ans minimum

Être titulaire de la licence « Commissaire B » depuis 2 ans minimum

Après deux échecs à l'examen de « Internationale Commissaire A - Chef de Poste », le

candidat ne

sera plus admis à se présenter à cet examen durant une durée de 2 ans

Participer à un séminaire « Obligatoire » tous les 3 ans



COMMISSAIRE SPORTIF (ENCST)

- Réunis en collège, les commissaires sportifs (Généralement au nombre de 3) ont pour mission de faire appliquer les différentes réglementations sportives et d'arbitrer de multiples problèmes : incidents de course, non-conformité d'un concurrent, non-respect des indications des commissaires... Ils prennent alors les sanctions adéquates. Ils sont les « Législateurs » sur les épreuves.

- Comment devenir Commissaire Sportif ? : En suivant une formation d'une journée, organisée en général un samedi, plutôt en mars. Cette formation validera l'obtention de la licence « Nationale Stagiaire Option Commissaire Sportif ».

Afin de pouvoir acquérir de l'expérience vous devrez participer à un minimum de 6 épreuves toutes disciplines confondues, avant de pouvoir vous présenter en fin de saison (Généralement fin novembre) à un examen obligatoire débouchant sur la licence de « Internationale Commissaire Sportif »

Condition de délivrance : Être âgé de 18 ans minimum

Avoir suivi la formation de « Nationale Option Stagiaire Commissaire Sportif »

Après deux échecs à l'examen de « Internationale Commissaire Sportif »,

la licence stagiaire ne pourra pas être renouvelée pendant une durée de trois ans.

Participer à un séminaire « Obligatoire » tous les 3 ans

La délivrance de cette licence vous permettra d'officier sur toutes les épreuves auto circuit, route ou karting se déroulant sur le territoire nationale.



DIRECTEUR DE COURSE (ENDCST)

- À l'ouverture officielle d'une épreuve, on a coutume de dire que l'organisateur confie les clés au directeur de course. La mission du directeur de course est d'assurer la conduite sportive de l'épreuve. Il doit être capable de prendre rapidement la

bonne décision en cas d'incident

Sur une épreuve, Le directeur de course est détenteur du « Pouvoir Exécutif »

- Comment devenir Directeur de Course ? : En suivant une formation d'une journée, organisée en général un samedi, plutôt en mars. Cette formation validera l'obtention de la licence « Nationale Stagiaire Option Directeur de Course »

NB : A l'issue de cette formation, il sera obligatoire de choisir la discipline dans laquelle vous souhaitez vous spécialiser

- Circuit Asphalte
- Circuit Tout-terrain
- Route (Intégrant Rallye et Course de Cote)
- Dragster
- Drift

Afin de pouvoir acquérir de l'expérience vous devrez participer à un minimum de 6 épreuves dans la discipline souhaitée, avant de pouvoir vous présenter pour un examen obligatoire à caractère national, débouchant sur la licence de « Internationale Directeur de Course »

Condition de délivrance : Être âgé de 18 ans minimum

Avoir suivi la formation de « Nationale Option Stagiaire Directeur de Course »

Après deux échecs à l'examen de « Internationale Directeur de Course », la licence stagiaire

ne

pourra pas être renouvelée pendant une durée de trois ans.

Participer à un séminaire « Obligatoire » tous les 3 ans



CHRONOMETREUR (ENCHST)

Dès le début de la manifestation, ils se placent sous les ordres du directeur de course. Suivant le type d'épreuves, ils établissent en permanence :

- L'ordre de passage des voitures sur la ligne de départ (Circuit)
- Les temps mis par chaque concurrent pour accomplir le parcours (Route)
- Veillent au bon fonctionnement du matériel mis à leur disposition.
- Des connaissances en informatique sont nécessaires
- Comment devenir Chronométrateur ? : En suivant une formation d'une journée, organisée en général un samedi Cette formation validera l'obtention de la licence « Nationale Stagiaire Chronométrateur »

NB : A l'issue de cette formation, il sera obligatoire de choisir la discipline dans laquelle vous souhaitez vous spécialiser

- Route
- Circuit

Conditions de délivrance : Être âgée de 16 ans minimum

Si mineur, autorisation parentale obligatoire

Avoir suivi la formation « Nationale Chronométrateur Stagiaire »

Après deux échecs à l'examen de « Internationale Chronométrateur », la licence stagiaire ne

pourra pas

être renouvelée pendant une durée d'une année

Participer à un séminaire « Obligatoire » tous les 3 ans



COMMISSAIRE TECHNIQUE (EICTST)

- Avant l'épreuve, le commissaire technique contrôle essentiellement les éléments de sécurité des voitures engagés. En cours et après l'épreuve, il s'attache à vérifier la conformité des éléments influant sur la performance. Il transmet ses rapports aux commissaires sportifs qui décident des suites à donner
- Pour débiter des connaissances techniques automobiles sont nécessaires
- Comment devenir Commissaire Technique ? : Participer à un entretien individuel avec le Responsable Commissaire Technique Régional. Cette rencontre validera l'obtention de la licence de « Internationale Commissaire Technique Stagiaire » Afin de pouvoir acquérir de l'expérience vous devrez participer à un minimum de 6 épreuves avant de pouvoir vous présenter pour un examen obligatoire de « Internationale Commissaire Technique C »

Condition de délivrance : Être âgée de 16 ans minimum

Si mineur, autorisation parentale obligatoire

Avoir participé à un entretien avec le Resp. Technique Régional

Participer à un séminaire (Appelé Congres chez les « Techniques ») tous les 2 ans



VOLONTAIRE (EIV)

Vous ne souhaitez plus poursuivre, pour des motifs divers, une fonction « d'Officiel », mais souhaitez demeurer dans le milieu en donnant un coup de main, dans l'organisation ou l'administration d'une épreuve ou simplement débiter... autrement.

Cette licence est faite pour vous

Condition de délivrance : Être âgé de 15 ans minimum

Si mineur, autorisation parentale obligatoire

NB : Cette licence n'accorde aucun droit de remplacer, seconder un Commissaire dans sa fonction, ni d'accéder à la piste

- Autre alternative :

PERSONNE SATELLITE (EIPS)

Vous ne souhaitez plus poursuivre, pour des motifs divers, une fonction « d'Officiel », mais souhaitez demeurer dans le milieu en donnant un coup de main, dans l'organisation d'une épreuve, assister un concurrent ou simplement débiter... autrement.

Cette licence est faite pour vous

Condition de délivrance : Être âgé de 15 ans minimum

Si mineur, autorisation parentale obligatoire

NB : Cette licence n'accorde aucun droit de remplacer ou seconder un Commissaire dans sa fonction

ASSURANCES

Au-delà de permettre l'accès à la pratique du sport automobile, la licence FFSA assure aussi ses détenteurs dans le cadre de leurs activités, une couverture de base incluant de nombreuses garanties

En sus des garanties de base, deux garanties complémentaires sont également proposées aux licenciés.

Pour plus de détails, nous vous invitons à contacter vos référents

Tout en menant une réflexion quant à la discipline et la catégorie d'officiel vers laquelle on souhaite s'orienter, il faut bien entendu prendre en compte ses moyens physiques, son âge et ses goûts.

PRATIQUER LE SPORT AUTO

Il est recommandé de se rapprocher d'une des 10 ASA (Association Sportive Automobile) la plus proche de chez soi affiliées ou pas à l'ACO.

Dépendant de la Ligue « Bretagne/Pays de la Loire », elle-même affiliée à la FFSA

(voir liste sur le site de la ligue : <http://www.ligue-sportauto-bpl.org/index.php/pratiquer/les-asa-de-la-ligue>).

Dès la possession de votre licence vous avez si vous le désirez la possibilité de rejoindre une des 9 associations de commissaires présent sur le secteur du comité régionale du Sport Automobile Bretagne Pays de Loire, et si votre cœur va vers l'association des commissaires de l'ouest (AS.C.O) en faire la demande à notre siège à l'attention du président François Cuny 5B, rue de la gare 44140 La Planche qui vous fournira le document de demande d'adhésion. Le bureau statuera sur votre demande d'adhésion, vous serez alors une année à l'essai après avoir versé votre cotisation d'adhérent à l'AS.C.O. (suivant règlement intérieur)

VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR, PARTICIPER

Qui Contacter pour renseignements, dates de formations, examens ou séminaires ?

- **Association des Commissaires de l'Ouest (AS.C.O)**
- **Président: François Cuny**
5B, rue de la Gare - 44140 La Planche.
Tél. 06.20.62.61.43. - Email : fra.cuny@orange.fr
- **Ligue Régionale du Sport Automobile Bretagne / Pays de Loire**
19, rue de la Bégaudais - 44810 La Chevallerais.
Tél. 02.40.79.02.11. - Email : ligue.sportauto.bpl@gmail.com
- **Mr Christian Dams**
- **Responsable National des Commissaires de la Fédération Française du Sport Automobile**
Email : CDAMS@ffsa.org